

JACQUES
PEDEHONTAA
→ VICE-
PRÉSIDENT
DU COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU TOURISME,
EN CHARGE
DU BERN



« Il faut s'attaquer au problème de la pêche au filet dans l'Adour »

Pourquoi n'arrive-t-on pas à développer la pêche au saumon ? → Pour y arriver, il faut protéger la ressource, à savoir les poissons. Il faut donc s'attaquer au problème de la pêche au filet dans l'estuaire de l'Adour. Sauf que rien n'avance. Il y a 30 ans, on nous expliquait que les pêcheurs au filet de l'estuaire étaient au nombre de 15 ou 16, usant d'un droit de pêche qui datait des lois Colbert. Mais ce droit n'étant pas transmissible, il devait soi-disant s'arrêter avec le temps, au fur et à mesure de la disparition des pêcheurs. Or, aujourd'hui en 2017, il y a toujours le même nombre de pêcheurs concernés. La fédération de pêche a beau négocier dans le cadre du Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) des levées de filets, avec leurs méthodes modernes, ils barrent complètement l'estuaire et ne laissent aucune chance aux poissons de passer.

Leur pêche est donc illégale ?

→ Non, dans le cadre des lois napoléoniennes, ils ont le droit. Moi, je dis juste : cherchez l'erreur ! On dirait que ces pêcheurs se reproduisent, je ne comprends pas...

Comment régler la situation ?

→ Il n'y a pas 36 façons de faire : il faut se mettre autour de la table pour régler le problème de l'indemnisation de ces pêcheurs professionnels suite à l'interdiction de la pêche au filet. Pour ce faire, il faut une volonté nette de l'administration, et la participation de l'Etat dans les négociations avec le préfet de région, avec une volonté commune de trouver un accord équilibré pour chacun. Et peut-être que le COGEPOMI n'est plus le cadre le plus adapté pour trouver un tel compromis. Le drame dans l'histoire, c'est que la pêche au saumon à la ligne dans les vallées pourrait participer complètement à l'activité économique touristique du département. Surtout que le 64 a toutes les gammes de pêches : en lac de montagne, au thon en mer, etc. Et que cela se fait à un moment où la saison touristique n'a pas réellement démarré. Bref, quand on voit ce qu'il se fait dans les autres pays, on a un trésor complètement inexploité, sur lequel il reste tout à faire. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut plus attendre. Il faut agir maintenant, ou ça sera trop tard...

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHIEU HOUADEC